

# PAPYRUS



PB-PP|B-01478  
BELGIE(N)-BELGIQUE

Bureau de dépôt  
Bruxelles X - P204025

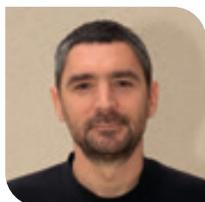
Trimestriel n° 86/2021 - ÉTÉ

le magazine de



**SANTÉ**  
bucco-dentaire

**ANALYSE**  
Seniors et fin de vie



**Sylvain Etchegaray**

Direction



**Marin Buyse**

Chargé d'étude



**Corinne Rosier**

Administration - Papyrus



**Christine Huclin**

Secrétariat



**Brabant-Wallon**

**Emmanuelle Kuborn**

010/22 93 54  
Avenue des Déportés 31-33  
1300 Wavre  
[emmanuelle.kuborn@ago-asbl.be](mailto:emmanuelle.kuborn@ago-asbl.be)



**Hainaut-Namur**

**Valérie Renard**

081/24 03 53  
Rue Bas de la place 35  
5000 Namur  
[valerie.renard@ago-asbl.be](mailto:valerie.renard@ago-asbl.be)



**Bruxelles**

**Aurélie Hooreman**

02/209 49 31  
Place de la Reine 51/52  
1030 Bruxelles  
[flpb@mutplus.be](mailto:flpb@mutplus.be)



**Liège**

**Marie-Blanche Ziane**

04/229 74 62  
E40 Business Park Rue de Bruxelles 174 G  
4340 Awans  
[marie-blanche.ziane@ago-asbl.be](mailto:marie-blanche.ziane@ago-asbl.be)



**Hainaut Centre**

**Olivia Strano**

*En congé de maternité*  
[info@ago-asbl.be](mailto:info@ago-asbl.be)

**Luxembourg**

02/538 10 48  
[info@ago-asbl.be](mailto:info@ago-asbl.be)



**Hainaut Ouest**

**Pierre Tromont**

069/34 38 39  
Rue Morel 9  
7500 Tournai  
[pierre.tromont@ago-asbl.be](mailto:pierre.tromont@ago-asbl.be)

**Attention,**

Pour tenter de contrer la pandémie Covid19, le gouvernement fédéral impose certaines règles, notamment le télétravail.

Tout le personnel d'Âgo applique cette directive et n'est donc pas joignable via le téléphone professionnel. Il est préférable de le contacter par mail.



📍 Rue de Livourne 25  
1050 Bruxelles

☎ 02/538 10 48

☎ 02/542 87 45

✉ [info@ago-asbl.be](mailto:info@ago-asbl.be)

🌐 [www.ago-asbl.be](http://www.ago-asbl.be)



**Suivez-nous aussi sur Facebook**

IBAN : BE08 3100 0051 6513

BIC : BBRUBEBB

N° entreprise : 413 720 836



## ACTIVITÉS

- Visites intéressantes 4-6
- Agenda 7
- Vieillir ... Un temps qui s'appriovise 8
- En route vers la Mémoire des traditions 9



## ACTUALITÉS

- Nouveau site « PensionStat.be » 10
- Le travail des retraités pendant la pandémie. 11



## PUBLICATIONS

- Seniors et fin de vie 12-13
- Euthanasie et Alzheimer 13-14



## ÂGO

- Notre Bureau Exécutif 15-16
- Analyse d'Âgo « Les seniors et la dépendance » 17



## SANTÉ

- La santé bucco-dentaire des seniors 18-19



## DIVERS

- Soutenir la participation des résidents 20 en maison de repos

## EDITO

### Comme des retrouvailles, un peu en avance

2021 avance lentement, les beaux jours arrivent, et il semble que petit à petit, peut-être, nous pourrions retourner vers une forme de normalité, ou tout au moins, et ce même dans des conditions particulières, nous pourrions ENFIN recommencer à nous voir..!

En attendant ce moment heureux, nous ne vous laissons pas seuls et continuons à développer un ensemble d'activités en distanciel. Pour celles et ceux qui ne sauraient pas ce qui se cache derrière ce néologisme si caractéristique de cette pandémie, il s'agit d'activités en visioconférence, par Internet.

Rencontres, moments de convivialité ou de réflexion, tout est possible.

Si cela ne remplace évidemment pas les rencontres en chair et en os (en présentiel, donc), cela permet des moments vraiment intéressants et sympathiques, et nous vous invitons toutes et tous à essayer (vous pouvez consulter une liste de quelques-unes des activités prévues dans ce magazine).

Qui sait, vous pourriez même y prendre goût.....! Enfin, cet édito est l'occasion de remercier et de dire au revoir à plusieurs personnes : M. Cuignet, qui nous a quitté après toutes ces années d'une animation sans pareille de l'amicale de Péruwelz, Mme Charlier, qui a passé le flambeau de l'amicale d'Arlon, et l'animatrice de la province du Luxembourg, Andreea, partie voler vers de nouveaux ciex professionnels (que nous lui souhaitons bien sûr radieux !).

A très bientôt à vous toutes et tous !



Sylvain ETCHEGARAY  
Directeur



Chantal BERTOUILLE  
Présidente



## ACTIVITÉS - Visites intéressantes

Il redevient petit à petit possible d'organiser des excursions, des visites en groupe (en extérieur en tout cas), et très bientôt des visites et activités en intérieur. Profitez-en pour découvrir des endroits insolites, redécouvrir votre région ou même la région voisine que ce soit sous forme de promenade, d'un petit musée, ou autre... Nos animateurs ont repéré quelques activités à faire par vous-même.

### Brabant wallon

## Le Musée Armand Pellegrin à Héléchine



En 1930, Armand Pellegrin, instituteur à la petite école d'Opheylissem, crée dans sa classe une petite exposition sur l'histoire de la Belgique.

Depuis, la collection s'est agrandie et le musée aborde les différents aspects de l'histoire de la vie scolaire et de l'évolution

des pratiques pédagogiques en Wallonie.

Venez faire un voyage dans le temps dans une ancienne salle de classe meublée de ses bancs d'écolier et de son poêle à charbon ou encore découvrir les différents aspects de la vie d'antan et du folklore en Wallonie.

Profitez de cette visite pour découvrir le domaine provincial d'Héléchine, son parc, sa plaine de jeu et son mini-golf... et peut-être boire un verre si les conditions le permettent.



### Informations :

📍 Rue du Moulin, 15 à 1357 Héléchine

☎ 019 65 69 90

€ Visite individuelle : 4€ ou 3€ (seniors). Visite guidée, 2€ en supplément

👉 <https://www.museearmandpellegrin.be/>

### Bruxelles

## La Maison de l'histoire européenne à Bruxelles

**FAKE FOR REAL, Une histoire du faux et de la contrefaçon, une exposition temporaire**  
Jusqu'en octobre 2021



« Dans la grisaille de la routine quotidienne, le sensationnel, le spectaculaire et le surnaturel nous permettent d'échapper à l'ordinaire. Ceux qui se laissent abuser risquent gros : argent, crédibilité, intégrité...

Aujourd'hui, la désinformation est partout. L'histoire regorge de faux-semblants de toutes natures. Le Cheval de Troie, modèle mythologique de la supercherie, fait ainsi écho aux problèmes contemporains d'un monde dominé par Internet.

Embarquons pour un voyage dans le temps et aventurons-nous au gré des fraudes et falsifications qui ont jalonné l'histoire tout en gardant un œil sur la réalité des choses. » site de la Maison de l'histoire Européenne. »



### Informations :

📍 Rue Belliard, 135 à 1000 Bruxelles. Station de Métro : Maelbeek ou Schuman

€ Entrée gratuite

👉 <https://historia-europa.ep.eu/fr/fake-real>

Les visiteurs peuvent être soumis à des contrôles de sécurité.

Poursuivez, ensuite votre visite par l'exposition permanente du musée qui retrace l'Histoire de la construction de l'Europe.



Liège

## Journée en famille dans les Ardennes



Le matin vers 10h00 : **Balade "Ferrières par mont et par vaux"**. Distance 9km, suivre la signalisation rectangle blanc croix bleu moyen. Départ place de Chablis à 4190 Ferrières. Durée approximative 2h - 2h30

Balade pittoresque qui emprunte sentier et petites routes de village. Nouveauté à découvrir au fil de la balade, le clocher de l'église au design avant-gardiste en métal.

L'après-midi, **musée du jouet et de l'enfant de Ferrières**

C'est en 1979 que Maryse Vanguestaine (institutrice maternelle au village pendant 33 ans) et son époux Freddy Rixhon décident d'organiser avec l'aide du Comité Culturel et l'appui de la Commune, une exposition de jouets anciens. Vu son succès, l'idée de monter une exposition permanente naquit et doucement celle-ci se mua en un musée, en 1984.

Une petite envie de glace ou d'un verre en terrasse ou encore de dégustation de produits locaux, charcuteries maison, ... ?

Tout est possible à proximité !



Informations :

📍 Rue Lognoul, 6 à 4190 Ferrières

☎ 086/40 08 23 ou 0455/10 66 50 ou [ferrieres@museedujouet.info](mailto:ferrieres@museedujouet.info)

€ Visite individuelle : 6€, 5€ (seniors, PMR, ...), 2€ (à partir de 12 ans), 20€ (visite guidée groupe de 8 pers). Attention, visite uniquement sur RDV les WE, jours fériés et congés scolaires.

👉 [museedujouet.info](http://museedujouet.info)

Luxembourg

## Atelier-Musée du Tabac de la Semois Corbion à BOUILLON

Au cœur de la vallée de la Semois, découvrez un lieu authentique. Un voyage au pays du tabac, de ses origines les plus lointaines à l'épopée du Semois. La manufacture du tabac fait partie de la culture régionale. L'Atelier-musée est le seul restant dans la région. La famille Menil continue à fabriquer, de manière 100% artisanale, ces tabac,

cigares et Bouchons, à la manière d'autrefois. Elle vous propose une visite atypique à travers ce vieux métier : la transformation du Semois en de multiples étapes, au rythme de machines datant de 1900 en activité. Vous verrez l'artisan au travail, ainsi qu'une multitude d'objets relatant le parcours du tabac à travers les siècles, les cultures et coutumes.



Informations :

📍 Rue du Tambour, 10 à 6838 Corbion/Semois

☎ 061 46 81 29

€ 4€ (individuel) et 3€ (groupe de 15 personnes)

👉 <http://www.tabac-semois.com/>



Namur

## Musée Monopoli à BARSY



Niché au cœur de Barsy, un charmant petit village du Condroz namurois, le musée de Renato Monopoli vous émerveillera par la richesse et la diversité des pièces exposées : pianos mécaniques, orgues de Barbarie, automates, calèches, maquettes de bateaux...etc.

La particularité de cette collection ? Renato veille à ce que toutes les pièces mécaniques soient en parfait état de marche, pour le plus grand bonheur des petits et des grands !



### Informations :

- 📍 Rue du Musée, 9 à 5370 Barsy-Flostoy
- ☎ Visites sur RDV auprès de [jacques.harmel@gmail.com](mailto:jacques.harmel@gmail.com)
- € 4€ (individuel) et 3€ (groupe de 15 personnes)
- 👉 [www.musee-monopoli.be](http://www.musee-monopoli.be)

Tournai

## Jurassic Park en Wallonie picarde !

### A Bernissart il y a de quoi faire !

Le musée de l'Iguanodon vous permet de découvrir un véritable squelette fossilisé de 5 mètres de haut et des centaines d'autres fossiles classés par ère géologique découverts en 1878 à la Fosse Sainte-Barbe de Bernissart.



### Informations :

- 📍 Musée de l'Iguanodon, rue Lotard, 14 à 7320 Bernissart
- ☎ 069 76 66 13
- € 4€ (adulte), 3€ (enfant)
- 👉 <https://bernissart.be/index.php/tourisme/musees/musee-de-l-iguanodon>

Et pour compléter la journée, direction les Marais d'Harchies, situés à 2 km du musée. Ce complexe marécageux est un site majeur et exceptionnel pour la faune et la flore en Wallonie.

D'une superficie de 550 hectares, ce site de grand intérêt biologique abrite de nombreuses espèces et constitue un important couloir de transit lors de la migration des oiseaux et offre les conditions idéales pour l'hivernage de nombreuses espèces. 306 espèces d'oiseaux y ont été déjà observées !

Site accessible tous les jours avec un circuit de 6,5 km avec 7 observatoires.



### Informations :

- 📍 Chemin des Préaux, 5 à 7321 Harchies (accès au parking dit « du CRIE d'Harchies »)
- 👉 <https://oiseauxmaraisdharchies.be/>



Parce qu'il est crucial de garder du lien social entre nous, parce qu'il est important de se parler, de se voir, de réfléchir et discuter de sujets et problèmes de société, parce qu'il est capital de rester actif et de garder l'esprit ouvert, ... les animateurs et les responsables d'amicale organisent pour vous des activités, des promenades.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est impossible de certifier que les conférences se dérouleront dans une salle à l'intérieur.

Voici quelques rendez-vous prévus en présentiel. Si les conditions sanitaires ne le permettent pas, certaines activités se feront par vidéoconférence.

## Consommation de viande : Doit-on changer nos habitudes ?

**10 juin - 10h30** - Bruxelles (uniquement en présentiel)

**i** Aurélie - 0474/10.80.82 ou  
aureliehooreman.flpb@gmail.com



## Activités de rencontre Des marches :

**Le lundi - 13h45** - Alleur

**i** M-Blanche - 0474/67.95.84

**Le jeudi - 14h** - Hannut  
2 circuits différents

**i** Mr Geuquet - 0475/28.86.78 - andregeuquet@gmail.com

**En cours d'organisation** - Liège

**i** M-Blanche - 0474/67.95.84

**Un séjour :**

**Du 13 au 20 septembre** - Blankenberge

Au **Liberty** en pension complète, organisé par Hainaut-Ouest.

**i** Pierre - 069/34 38 39 ou  
pierre.tromont@ago-asbl.be

## Des ateliers

**23 juin - 10h** - vidéoconférence

« **Pour une maison rangée et désencombrée...** » pour découvrir les règles de base pour désencombrer sa maison et donc gagner du temps, de l'énergie et de l'espace.

**i** Valérie - 0494/25.84.48 ou  
valerie.renard@ago-asbl.be

**En automne** - Liège

« **Cosmétiques naturels** » et « **Produits d'entretien faits maison** » en intergénérationnel organisés avec les JML et PES.

**i** M-Blanche Ziane - 0474/67.95.84

N'hésitez pas à contacter l'animateur/trice de votre région pour connaître toutes les activités près de chez vous (voir page 2).



**Vous ne devez pas être un as de l'informatique ou du web pour participer à des vidéoconférences. Une fois inscrit, vous recevrez une confirmation de votre inscription et ensuite une invitation par mail avec un lien de connexion.**

**Pas de panique, cela se passe très bien en général !**



## « Vieillir ... Un temps qui s'apprivoise » de Colette Maskens, rencontre avec l'auteure

**Extrait de la préface de Matthieu Ricard :** *Ce livre est le partage d'une expérience. Il est aussi une réflexion et une invitation à vivre avec sagesse et bonheur cette étape de la vie. C'est un livre court, sobre, " vrai " qui ouvre des perspectives. L'auteure nous raconte la montée de son sentiment d'impuissance et de sa colère à mesure que son corps la lâche. On ne l'a pas prévenue se dit-elle sans cesse. Elle a eu beau lire plusieurs livres sur le fait de vieillir, elle n'y a pas trouvé de place pour la plainte qui l'habite.*

*Est-elle la seule à trouver que vieillir est "chiant" comme l'a dit Bernard Pivot ? Si le chemin de l'acceptation commence par une juste vision, il lui faut alors oser dire "bien vieillir, c'est difficile". C'est ce cheminement vers le bonheur à travers une vision lucide qu'elle a souhaité partager dans ce livre.*

Colette Maskens vit à Auderghem et a 85 ans. Forte de son expérience de thérapeute en analyse bioénergétique, de sa longue pratique du yoga, de la méditation et de la pleine conscience, elle a un jour jeté sur le papier sa colère et ses réflexions face à son propre vieillissement. Le résultat final est un ouvrage authentique (à lire à tout âge!), un constat sans fioritures et surtout une main tendue aux seniors pour les accompagner sur le chemin du bonheur et de la sérénité. Nous avons eu le plaisir de l'interviewer :

**Comment accepter de vieillir dans une société qui véhicule une image encore négative de la personne âgée, et qui vous pousse à rester « toujours jeune et actif » ?**

Dans cette société, il faut se battre, parler, communiquer, car les messages reçus sont faux ! A 70 ans, j'ai commencé à lire différents ouvrages sur le vieillissement, ouvrages qui étaient écrits par des plus jeunes que moi ! Rien n'était vrai. Je râlais et j'ai alors eu besoin d'écrire, de déposer ma colère. On est dans le déni total par rapport à la difficulté de vieillir et à la mort. Or, c'est inévitable. Rester jeune est impossible et il ne sert à rien de « nager à contre-courant ». Je veux aussi dénoncer les limites de la médecine, qui s'acharne à nous maintenir en vie le plus longtemps possible et à n'importe quel prix. Nous ne sommes plus maîtres ni de nos vies, ni de nos fins de vie, c'est intolérable !

**La réflexion, l'introspection... ont sans doute été plus faciles pour vous qui avez longuement pratiqué le yoga et la pleine conscience. Quels conseils pourriez-vous donner à celles et ceux qui n'ont aucune expérience dans ces domaines ?**

D'abord, il n'est jamais trop tard pour s'y mettre ! Ensuite, le plus important, c'est de « mettre le pied sur le chemin » : lire, apprendre, se renseigner sur ce qui est bon pour notre corps et notre cerveau, pour le bonheur de notre Etre. Sur ce chemin, il y a des outils et c'est là que je vous invite à lire notamment Matthieu Ricard. Tout le monde a envie d'être heureux MAIS vieillir heureux passe par une étape essentielle : l'acceptation ! Et accepter, c'est comme sauter par-dessus un ravin...on ne peut pas le faire à 99%... Attention cependant, accepter ne veut pas dire subir ni se soumettre passivement ! C'est dresser un constat, puis, à la seconde qui suit, AGIR en acteur de sa vie ! Mais personne n'a dit que c'était facile...

*Vieillir...un temps qui s'apprivoise - Colette Maskens - Editions De Boeck - 2014*





## En route vers la Mémoire des traditions

N'hésitez pas à faire un détour à Binche pour une visite du « Musée du Carnaval et du Masque ». Ce lieu niché près des remparts de la ville, est chargé d'histoires, de croyances et de fêtes. C'est une évidence, ce musée vous transmettra l'euphorie des traditions belges et d'ailleurs !

Suivant une envie de parfaire notre cycle d'animations sur 'l'histoire et l'anthropologie du masque', nous nous sommes, particulièrement, intéressés à l'une des collections permanentes du musée : 'Masques aux 5 coins du monde' :

*« Des fêtes d'hiver en Europe aux énigmatiques cérémonies d'Amérique du Nord et d'Amérique latine, des mystérieuses coutumes d'Afrique aux fascinantes traditions d'Asie et d'Océanie, cet espace propose un voyage à la découverte des pratiques masquées du monde entier. L'approche géographique à travers les cinq continents permet de souligner leur diversité, mais aussi de rendre compte de certaines tendances et rapprochements » (site du musée).*



Les autres collections vous emmènent au 'Carnaval', celui de Binche, bien-sûr, en suivant les pas du Gille, sans oublier les folklores de la Wallonie toute entière !



**Informations : Musée International du Carnaval et du Masque**

📍 Rue Saint-Moustier, 10 - 7130 Binche  
À 550 m de la Gare de Binche

☎ +32 64 33 57 41

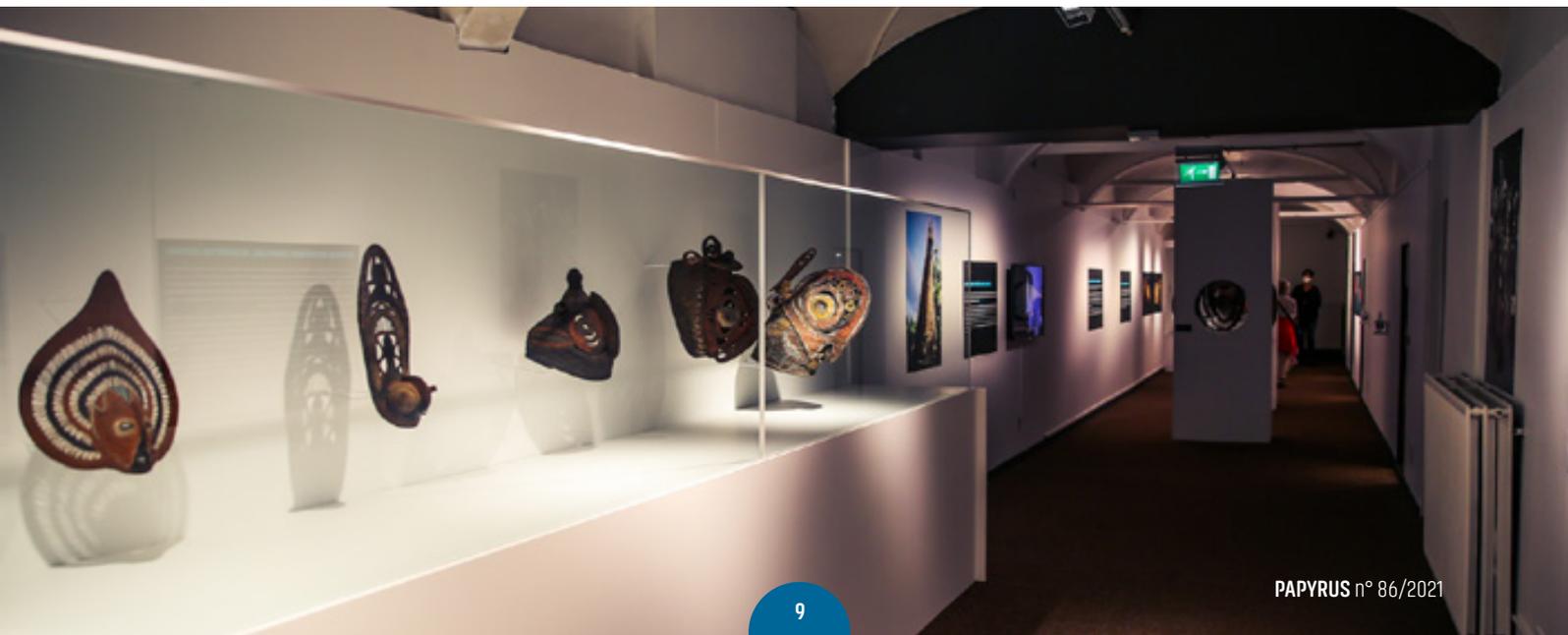
€ Seniors (+ 60 ans) : 7€  
Entrée gratuite tous les 1ers dimanches du mois.

Entrée gratuite tous les 1<sup>ers</sup> dimanches du mois.

**Pour découvrir pourquoi le masque est devenu soudainement omniprésent dans nos vies et avoir un regard critique et historique, participez à nos conférences/débats animés par Geneviève Lacroix, historienne...**

**Des conférences/débats seront prévus en présentiel près de chez vous si les conditions sanitaires le permettent, sinon ce sera en vidéoconférence...**

**Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'animateur de votre région (voir page 2).**





# Nouvelles du secteur des pensions

Par André Bertouille, Ancien Ministre - Expert Pensions ÂGO

## Depuis le 3 mars 2021, un nouveau site « PensionStat.be » existe.

Il fournira une multitude d'informations chiffrées sur la pension en Belgique. L'idée est de contribuer, à une meilleure compréhension des pensions.

Voici ce que la presse a publié :

*« C'est un nouvel outil qui permettra de fournir des données sur les pensions, en Belgique, aux autorités politiques, aux experts académiques, et plus largement aux citoyens. »*

Le site PensionStat.be a été mis en ligne ce mardi, à l'initiative de l'ASBL Sigedis, du Service fédéral des pensions et de l'Inasti (Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants).

*« Nous disposons, ensemble, de nombreuses données relatives aux pensions. C'est la raison pour laquelle nous répondons quotidiennement aux questions des parlementaires, des chercheurs des services d'études ou des journalistes. Et nous y répondons volontiers car nous estimons qu'il est de notre responsabilité sociale de mettre nos données à la disposition de la société en général, indique Steven Janssen, directeur général de Sigedis. Nous considérons qu'il est de notre mission de contribuer, avec des données fiables, qui portent sur la population globale, à une meilleure connaissance et compréhension des pensions en Belgique. Mais aussi à un débat correct et objectif sur les pensions. »*

### Des questions concrètes

Concrètement, en visitant la plateforme, le citoyen trouvera une série d'informations chiffrées sur la pension légale et la pension complémentaire.

Ces données sont déclinées en questions : quels régimes de pension existe-t-il ? En quoi différent-

ils les uns des autres ? Quel est mon revenu de pension ? Précision importante : il s'agit de données agrégées et anonymes, qui ne comportent aucune information à caractère personnel sensible.

*« Avec PensionStat.be, nous avons choisi de faire un bond en avant : plutôt que d'être réactifs, et de répondre aux questions de personnes qui connaissent le chemin, nous voulons, de manière proactive, mettre les données à disposition de la société et ce de manière compréhensive et claire. »*

Pas de montagne de chiffres inintelligibles : ces statistiques sont accompagnées d'une interprétation des chiffres.

*« Il y a donc des éléments de contextualisation », ajoute Steven Janssen.*

La définition des termes employés est également disponible, de même qu'un détail de la méthodologie utilisée. Les initiateurs du projet précisent que le site sera étoffé, dans les prochains mois : « Ce site, c'est un " work in progress " »

*« Pour avoir confiance, il faut pouvoir comprendre, a, pour sa part, indiqué la ministre des Pensions, Karine Lalieux (PS). PensionStat.be sera une référence, une source objective ».*

La plateforme est d'ores et déjà disponible en français et en néerlandais, et devrait disposer d'une version germanophone et anglophone à l'avenir.



## Le travail des retraités pendant la pandémie.

Les retraités (pensionnés) qui travaillent dans un secteur crucial qui fournit des services essentiels (commerces, entreprises, services privés et publics ... nécessaires à la protection des besoins vitaux de la nation et des besoins de la population tels que les domaines de la santé, de l'enseignement, de la banque, de la poste...) peuvent gagner un revenu professionnel illimité durant toute la période de la pandémie.

Si le retraité travaille temporairement davantage ou reprend le travail pour aider ses anciens collègues, il n'y aura aucune conséquence pour le paiement de sa pension ou de la GRAPA durant la pandémie.

Ces mesures sont valables jusqu'au 30 juin 2021 et seront peut-être prolongées.



## Osons parler de l'euthanasie !

Approuvée en Espagne, débattue en France, redéfinie au Portugal, les lois encadrant l'euthanasie témoignent actuellement d'un véritable « engouement européen<sup>1</sup> ». Quant à la Belgique, elle a longtemps fait, avec le Luxembourg et les Pays-Bas voisins, figure d'exception dans les paysages européen et mondial. C'est dans ce contexte que nous proposons d'entreprendre une réflexion sur la fin de vie. Vécu de manière extrêmement individuelle, parfois réduit à un phénomène biologique, mourir constitue un objet socialement construit qui régule les comportements humains<sup>2</sup>. L'euthanasie ne relève donc pas seulement du choix personnel ou de l'intimité familiale : elle fait partie des préoccupations sociales contemporaines.

### Le cas belge

La mort constitue encore un tabou dans notre société : à bien des égards, nous la refusons, la dévions, la fuons. Et si certains l'acceptent et la regardent en face, il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas toujours facile de parler avec justesse de la fin de vie. Ce constat mériterait néanmoins d'être nuancé : en Belgique, l'euthanasie apparaît comme une *option valide*, une pratique de plus en plus normale et acceptée. Elle offre la possibilité de refuser l'acharnement thérapeutique et d'échapper à une inacceptable mauvaise vie, aux violences des derniers instants. Elle offre la possibilité d'avoir une *bonne mort*<sup>3</sup>. Ce qui importe aujourd'hui est de mourir comme l'on a vécu : *dans la dignité*.

Dès 1982 est fondée l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD Belgique), dont les actions vont dans le sens de cette « sensibilité inédite<sup>4</sup> ». La coalition formée en excluant les partis chrétiens, le 1er gouvernement Verhofstadt, va ensuite offrir au politique l'opportunité de se saisir de cette question éthique<sup>5</sup>. Rappelons que puisque les souffrances n'ont pas attendu la loi pour être vécues comme inacceptables, des actes clandestins visant à les soulager existaient auparavant en Belgique. Disposer d'un cadre légal protège tant les médecins que les patients des dérives. Ainsi, *les trente années de débat*<sup>6</sup> qui ont précédé, il y a près de vingt ans, la dépénalisation sur notre territoire « témoignent d'une forte préoccupation sociale qui s'accorde mal avec une quelconque dissimulation ou occultation de la mort<sup>7</sup>. »

« EN INSCRIVANT LA FIN DE VIE DANS LE CHAMP DE LA PAROLE, CETTE LOI NOUS DONNE UNE POSSIBILITÉ DE LEVER QUELQUE PEU LE TABOU QUI A LONGUEMENT PESÉ SUR LA MORT ET D'APPRENDRE À VIVRE AVEC CELLE-CI<sup>8</sup>. »

En Belgique, l'euthanasie est dépénalisée depuis 2002. Il ne s'agit pas d'un droit à être euthanasié : le médecin peut consentir à une demande volontaire, réfléchie et répétée sans pression extérieure du patient. Sa situation médicale doit être incurable, et les souffrances insupportables<sup>9</sup>. Aujourd'hui, la loi appliquée n'est plus exactement celle de 2002. La plus importante modification, votée en 2014, est sans conteste son extension aux mineurs non émancipés, faisant de la Belgique le seul pays autorisant l'euthanasie quel que soit l'âge du patient (sous conditions). Rare, le dernier cas remonte à 2019. De manière générale, on dénombre pour l'année dernière 2444 euthanasies déclarées (et deux patients sur trois auraient plus de 70 ans)<sup>10</sup>.

## Et aujourd'hui ?

En Belgique, l'euthanasie fait toujours débat : les uns militent pour un élargissement de la loi actuelle tandis que les autres, craignant abus et dérives, dénoncent ce qu'ils appellent *la pente glissante*. Pour autant, il faut reconnaître que ces échanges parfois vifs contrastent fort avec ce qu'il se passe dans la réalité : la fin de vie est – ou devrait être – un moment certes triste mais également calme et serein. À vrai dire, il est parfois difficile de comprendre la violence et la polarisation des débats que peut susciter l'euthanasie, notamment chez certains de nos voisins. Ainsi, dans une émission diffusée sur ARTE à une heure de grande écoute, le philosophe français Damien Le Guay n'a pas hésité à déclarer que notre pays serait « l'exemple même [...] des dérives absolues<sup>11</sup> » !

Des tabous existent encore dans notre société. Il reste difficile de discuter de la maltraitance, de la maladie, de la dépendance, de l'isolement, de la fin de vie, ou encore de l'entrée en maison de repos. Et il est même parfois difficile de parler de la vieillesse elle-même, tant elle suscite en nous des images négatives. Osons réfléchir, débattre et échanger sur ces sujets pour mieux les comprendre. Cela est d'autant plus vrai en ce qui concerne l'euthanasie car, malgré la dépénalisation, *de nombreuses questions restent actuellement ouvertes* : qu'en est-il, par exemple, des patients atteints de démence ou de ceux fatigués de vivre ? Mais avant toute chose, assurons-nous que le débat soit aussi serein et apaisé que le méritent nos aînés.

## Euthanasie et Alzheimer : réfléchir sur un paradoxe

La maladie d'Alzheimer est un exemple de maladie neurodégénérative, évolutive et incurable qui dégrade la conscience et la mémoire. De manière générale, certains parlent parfois de *démence* (dont le sens médical n'a pas le sens courant de folie). Elle atteint le plus souvent les personnes âgées : 1 senior sur 5 après 80 ans. « Le nombre de malades en Belgique est actuellement estimé à un peu plus de 200.000. Il doublera sans doute d'ici 2060. Un citoyen sur deux connaît dans son entourage une personne atteinte d'une maladie de type Alzheimer<sup>12</sup>. » Il faut savoir que sur les 2444 euthanasies déclarées pour l'année 2020, on n'en dénombre que 22 (soit 0.9 %) dont la demande a pour origine des troubles cognitifs (incluant la maladie d'Alzheimer)<sup>13</sup> ! C'est ce faible pourcentage qui est au cœur de notre réflexion.

En Belgique comme ailleurs, le mythe qui entoure Alzheimer n'a pas disparu. Ces dernières années, de grandes avancées conduisent vers une meilleure compréhension – scientifique comme sociale – de la maladie : elle devient moins étrangère, l'ancien tabou laisse sa place à une image davantage nuancée<sup>14</sup>. Peut-être faut-il alors commencer par rappeler que nous pouvons apprivoiser, voire maîtriser, une maladie de type Alzheimer, et donc *vivre avec*. En fait, il s'agit d'une situation vécue de manière inégale. « La maladie d'Alzheimer désigne un continent noir qui reste à explorer, dans son infinie diversité<sup>15</sup>. »

Pour autant, un bref coup d'œil sur les *attitudes à l'égard de la démence* dans le monde nous rappelle que « la stigmatisation et les problèmes de connaissances liés à [celle-ci] constituent de toute évidence toujours un obstacle majeur<sup>16</sup> ». Par ailleurs, ce qui rend la démence si particulière, c'est la profonde incertitude qui voile sa prise en charge au quotidien<sup>17</sup> : *Que faire ? Comment faire ?* Dès lors

qu'un diagnostic médical est posé, une étiquette colle à notre peau ; des images négatives, lourdes et accablantes, modifient notre perception de la maladie. Le malade et les proches eux-mêmes se voient à travers ce prisme déformé que notre société a adopté. Ajoutons à cela un discours qui se limite souvent au déclin et à la perte. Avec Alzheimer, ce sont notre autonomie, notre utilité, notre dignité et notre identité qui se retrouveraient menacés. L'avenir se fait angoissant : peur de disparaître, peur de ne plus être pris en considération voire d'être maltraité, peur de devenir un poids pour ses proches. Ainsi, il n'est pas forcément facile d'affirmer haut et fort : « Je suis toujours la même personne<sup>18</sup> ». Aux yeux de certains, cette situation invivable peut rendre la mort préférable<sup>19</sup>.

Quoique fort discutable, le discours de perte existe. Cela étant dit, nous devons accompagner au mieux ceux qui souffrent, de la maladie elle-même ou de l'incertitude qui l'entoure. *Bien vieillir* passe par une



anticipation de notre vieillissement<sup>20</sup> : il faut *pen- ser plus tôt à plus tard*. C'est dans cette logique que la Fondation Roi Baudouin a développé un *projet de soins personnalisé et anticipé* (PSPA) visant à ouvrir le dialogue sur les choix de vie de la personne dément(e) ; et cela afin « de pouvoir envisager sereinement l'avenir avec ses proches et ses soignants<sup>21</sup> ». Nous comprenons alors qu'une discussion sur la maladie d'Alzheimer doit s'accompagner d'une autre, portant cette fois sur la fin de vie et en particulier l'euthanasie. De plus en plus normalisée dans notre pays, cette dernière apparaît comme une *option valide*. Attention ! Il ne s'agit pas de suggérer l'euthanasie comme solution pour une personne souffrant de démence, mais de soutenir que la possibilité d'y recourir procure déjà en soi un grand soulagement<sup>22</sup>.

Aujourd'hui, les déclarations d'euthanasie au motif de démence restent de l'ordre de l'exception. Cela peut s'expliquer par le paradoxe suivant : pour qu'elle puisse aboutir, la demande ne doit être ni précoce ni tardive. Et quand les conditions de celle-ci sont remplies, la maladie a parfois atteint un tel stade que le patient n'est plus capable de la reformuler. Malgré des propositions visant à modifier la loi actuelle, une déclaration anticipée n'est d'aucun recours car, pour accéder à l'euthanasie, le patient doit se trouver dans un état d'inconscience irréversible. Un médecin qui devrait répondre à

une telle demande anticipée serait confronté à de nombreux obstacles à traiter au cas par cas. Par exemple : un refus au dernier moment est-il l'expression d'un changement de volonté du patient ou une conséquence de sa maladie ?

Faut-il faciliter l'euthanasie pour les patients atteints de démence ? Dans la situation décrite, le cadre légal n'entrave-t-il pas une réflexion sereine sur l'avenir, sans précipitation et sans crainte ? Ce débat mérite d'exister. Lorsque l'on sait toutes les incertitudes qui entourent une vie avec Alzheimer, sur ce qui nous attend et sur ce que l'on va devenir, il pourrait être bon d'en soulager au moins une.

• **Que signifie exactement la bonne mort ? En quoi le choix individuel d'avoir recours à l'euthanasie est-il en partie construit par la société ?**

• **L'euthanasie de personnes âgées qui disent être fatiguées de vivre : pourquoi cela remet-il en question la loi actuelle ?**

**Si vous voulez en savoir plus, consultez notre prochaine analyse Âgo !**

**Par Marin Buyse - chargé d'études.**

## Références bibliographiques

- 1 Zielinska, Anna, et Éva Stahl. « Débat français sur l'euthanasie : leçons d'Allemagne, du Portugal et d'Espagne ». *The Conversation*, 6 avril 2021. Disponible sur <https://theconversation.com/uk>. Consulté le 15 avril 2021.
- 2 Schiffino, Nathalie, et Catherine Bert. « Le système politique belge et la gestion des questions éthiques. Le cas de l'euthanasie ». *Frontières* 20, n°1 (2007) : 40-46.
- 3 Vallée, Chloé. « Le grand âge et la bonne mort. Ethnographie de la pratique de l'euthanasie en Belgique ». *Gérontologie et Société* 42/ 163, n°3 (2020) : 125-38.
- 4 Clavandier, Gaëlle. *Sociologie de la mort. Vivre et mourir dans la société contemporaine*. Paris: Armand Colin, 2009, p. 125.
- 5 Schiffino et Bert, 2007.
- 6 Sur ce sujet, lire Vermeersch, Étienne. « Le contexte historique et éthique de la législation belge en matière d'euthanasie ». *Gérontologie et Société* 27/ 108, n° 1 (2004) : 189-99.
- 7 Castra, Michel. « Chapitre 3. Un regard sociologique sur les mutations du rapport à la fin de vie et à la mort ». In *Manuel de soins palliatifs*, par Rozenn Le Berre, 61-70. Dunod, 2020, p. 62.
- 8 Delfosse, Marie-Luce. « Vers la loi du 28 mai 2002 relative à l'euthanasie (II). Une approche des débats parlementaires et de leurs prolongements ». *CRISP* 2429-2430, n°24 (2019) : 7-116.
- 9 Ces informations sont notamment disponibles sur le site de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité : <https://www.admd.be/>
- 10 « EUTHANASIE - Chiffres de l'année 2020 ». Communiqué de presse de la Commission fédérale de Contrôle et d'Évaluation de l'Euthanasie. *CFCEE*, 2 mars 2021.
- 11 Propos tenus dans l'émission de Quin, Élisabeth. « Euthanasie : faut-il la légaliser ». 28 minutes. *ARTE*, 17 mars 2021. Disponible sur Youtube, Consulté le 19 avril 2021.
- 12 Fondation Roi Baudouin, 2018.
- 13 CFCEE, 2021.
- 14 « Je suis toujours la même personne. Dix années de travail commun pour apprivoiser la maladie d'Alzheimer ». Rapport d'impact. *Fondation Roi Baudouin*, 2018.
- 15 Le Breton, David. « Le continent noir d'Alzheimer ». *Études* 4 (2020) : 31-40.
- 16 « Rapport Mondial Alzheimer 2019. Attitudes à l'égard de la démence ». *Alzheimer's Disease International*, 2019.
- 17 Campéon, Arnaud, Blanche Le Bihan, et Isabelle Mallon. « La gestion de l'incertitude dans la maladie d'Alzheimer ». In *Vieillir en société. Une pluralité de regards sociologiques*, par Françoise Le Borgne-Uguen, Florence Douguet, Guillaume Fernandez, Nicole Roux, et Geneviève Cresson. Presses Universitaires de Rennes, 2019.
- 18 Fondation Roi Baudouin, 2018.
- 19 Vallée, 2020.
- 20 Leider, Blanche, Jacques Marquet, Alice Tilman, et Myriam Ghilain. « Chapitre 4. Que signifie le bien vieillir ? Une définition anticipative et participative ». In *Le bien vieillir en Wallonie. Enjeux et prospective*, par Jean-Luc Guyot et Jacques Marquet, 131-80. Presses Universitaires de Namur, 2017.
- 21 « Osez le dialogue ! Le projet de soins personnalisé et anticipé avec une attention particulière pour la personne atteinte d'une maladie de type Alzheimer ». *Fondation Roi Baudouin*, 2014.
- 22 Damas, François. *La mort choisie. Comprendre l'euthanasie et ses enjeux*. Wavre: Mardaga, 2020.

# Notre Bureau Exécutif



**Jean Hanton**  
Vice-Président (JH)



**Bernard Bonbled**  
Vice-Président (BB)



**Liliane Boon**  
Secrétaire (LB)



**Geneviève Grzeskowiak,**  
Trésorière (GG)

Nous souhaitons vous présenter une partie de notre Bureau Exécutif

Nous utiliserons les initiales de chaque personne (voir photos) pour éviter les répétitions.

## 1. Comment êtes-vous arrivé à Âgo et depuis combien d'années siégez-vous au sein d'Âgo (anciennement LLP) ?

**JH :** Je suis arrivé à l'AG de l'asbl Âgo comme délégué de la Mutualité libérale Hainaut Namur, puis au CA, fin 2016.

**BB :** Lors d'un Conseil d'Administration de la Mutualité Libérale du Luxembourg, Monsieur Pierre-Henri Goffinet, Président, m'a demandé de représenter la Mutualité au sein de Âgo qui à l'époque, se dénommait Ligue Libérale des Pensionnés. Je suis entré à l'Assemblée générale en 2014 puis au Conseil d'Administration en 2018, où mes collègues m'ont fait l'honneur de me désigner 1er Vice-Président.

**LB :** J'y suis entrée en tant que secrétaire du CA de la Fédération Libérale des Pensionnés du Brabant).

Je suis secrétaire du CA de Âgo (anciennement LLP) depuis plus de 15 ans.

**GG :** Via la Fédération Libérale des Pensionnés Hainaut Ouest et l'Amicale des Cinq Clochers. Depuis environ 13 ans.

## 2. Que représente ÂGO pour vous, en quelques mots ?

**JH :** Âgo est une asbl assurant l'animation et l'éducation des aînés (éducation permanente), ainsi que la défense de leurs intérêts.

**BB :** Âgo est l'organisation qui fédère les différentes sections de pensionnés libéraux. Sa tâche est indispensable non seulement d'un point de vue financier, mais aussi et surtout (oserais-je dire) en matière de relations sociales et intergénérationnelles.

**LB :** Âgo représente un renouveau de la LLP et une approche plus moderne pour nos membres.

**GG :** Un réseau de bénévoles qui donnent du temps pour apporter du bien-être à leurs amicalistes et une équipe d'encadrement bienveillante et à l'écoute des responsables des amicales. En une phrase, des personnes dévouées qui entreprennent tout pour sortir les personnes âgées de l'isolement et entreprendre ensemble des travaux de réflexion collectifs.

### 3. Quelle a été l'évolution de l'association ces dernières années ? Comment voyez-vous son avenir ?

**JH :** Ses résultats ont été bien jugés, puisque dans le cadre de l'éducation permanente, elle a obtenu des moyens supplémentaires dans le contrat programme 2019-2023. Cela a permis de renforcer l'animation et l'étude de sujets intéressants les seniors. Malheureusement, la Covid 19 a perturbé ses activités, surtout en présentiel.

**BB :** Notre association poursuit avec bonheur les objectifs visés lors de sa création. Pour ce faire, nous pouvons compter sur la parfaite coopération du personnel administratif ainsi que sur celle des animatrices et animateurs.

**LB :** Depuis quelques années l'évolution de l'asbl est très positive. Nous disposons d'animatrices volontaires et dévouées et d'un staff administratif performant.

**GG :** Augmentation importante de l'implication des animateurs dans la recherche d'activités, de leur mise en œuvre, de la diffusion. Avec son évolution dans le travail de recherche et d'analyse, c'est aujourd'hui un outil de travail et de réflexion pour les pensionnés et leurs proches.

### 4. Quel est votre souhait concernant Âgo ?

**JH :** Je vois son avenir évoluer favorablement et je souhaite qu'elle puisse être mieux connue.

**BB :** Le changement de dénomination de notre ASBL témoigne de notre volonté d'AGIR pour le bien-être des personnes âgées en matière de soins de santé physique et mentale.

**LB :** Je souhaite à l'asbl un avenir très positif et toujours à l'écoute de nos seniors.

**GG :** Continuer dans cette optique en suivant l'évolution actuelle

## Les gens n'ont pas de date de péremption !

par Geert Messiaen

Geert Messiaen, ancien secrétaire général de l'Union Nationale des Mutualités Libérales retraité depuis peu, nous fait part de ses réflexions sur le vieillissement. En voici un extrait...

Mes opinions, réflexions, observations, solutions... sur le vieillissement. Vieillir !

Vieillissement ou grisonnement !

Un sentiment, une histoire, le sentiment d'un groupe peu à peu oublié mais toujours croissant.

Le vieillissement de la population est un fait.

Sommes-nous suffisamment préparés au vieillissement rapide de la population ?

Non, nous ne sommes pas du tout prêts à absorber le choc du vieillissement. Il n'existe pas de vision à court, moyen et encore moins à long terme de la politique de vieillissement.



**Vous découvrirez la totalité de cet article sur**

**<https://www.ago-asbl.be/vieux-nest-pas-synonyme-de-depasse/>**

# Analyse d'Âgo « Les seniors et la dépendance »

Activité débat sur le sujet à la Résidence Services de Hotton

**Décembre 2020**

Suite à la lecture en commun de l'article publié par *Âgo asbl*, les seniors de la *Résidence services de Hotton* ont spontanément commenté le sujet sur un échange de parole de 5h au total.

Les résidents ont trouvé l'article très approprié, juste et renseigné mais se demandent quoi faire de ce constat triste et consternant ?

Ces habitants se sentent impuissants et privilégiés. Ils ne vivent pas en Maison de Repos et ressentent donc moins le côté purement médical. L'aspect « bien-être » est présent et se ressent. Cependant, même dans leur situation, ils ont le sentiment d'être ici, dans une résidence, pour éviter à tout prix la maison de repos. Ils essayent de maintenir leurs capacités au maximum, font attention à leur alimentation pour prévenir les maladies, dans le seul but parfois d'éviter la maison de repos. La condition principale, pour entrer en résidence, est en effet d'être autonome.

Pour eux, le soutien que chacun a besoin pour rester autonome est personnel et variable. Pourtant, on essaye toujours de normaliser l'accompagnement, que ce soit au niveau du nettoyage mais également pour les déplacements, les soins, les repas,... Ils sont donc « contents de leur sort », qu'ils considèrent comme déjà bien mieux qu'être en maison de repos ou être seul chez soi. Il y aurait tellement à faire pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées dans ces trois cas de figure. Le problème étant toujours le même - et très bien pointé du doigt dans l'article - on réfléchit systématiquement en terme de « coûts » pour la société active. On emploie les termes d'incapacité, de charge et de soins médicaux. Et on en oublie les capacités

restantes, qui permettraient une prise en charge moins lourde et un accompagnement plus sain, pour ce qui concerne les MR et résidences.

Les résidents mettent aussi en avant des modèles existants déjà dans certains Hepad, en France (reportages TV). Dans ces modèles, un chef cuisinier (avec un aidant) fait la cuisine chaque jour, avec les résidents. La décoration des lieux est choisie et réalisée par les résidents. Cela prend parfois plus de temps, les aînés peignent eux-mêmes les murs, mais cela est plus porteur. Évidemment, cela doit se faire sur base volontaire et avec la possibilité d'une plus grande autonomie et intimité, avec un vrai chez soi comme finalité, comme en Résidence services.

Ici, à la résidence d'Hotton, ce modèle a été mis en place de façon plus ou moins similaire. Mais, la rentabilité a malheureusement pris le dessus : on voulait, par exemple, que les haies soient coupées en 2 jours ou que la pelouse soit tondue, sans prendre en compte que les résidents pouvaient se sentir moins en forme, avoir mal au dos ou être plus fatigués. Ces tâches sont donc parfois plus longues, peuvent coûter plus cher. Ce modèle, mis en place spontanément et sans vraiment de réflexion et d'engagement, s'est effondré de lui-même en 4 ans.

Cette envie d'aller vers « un mieux » reste bien présente chez les résidents mais ils ne voient pas comment mettre en place cela, comment proposer des astuces qui conviennent à un plus grand nombre. C'est en tout cas une piste de travail et de réflexion pour l'avenir.

*Annette, animatrice référente et les résidents de la Résidence Service de Hotton*





## La santé bucco-dentaire des seniors

La santé bucco-dentaire est très importante et particulièrement pour les seniors.

Des études ont montré un lien de cause à effet entre une santé bucco-dentaire déficiente et certaines maladies telles que par exemple les accidents vasculaires cérébraux, maladies cardiaques, pneumonie et diabète.

Mal-être, dénutrition, isolement social ou encore d'autres problèmes peuvent également résulter d'un problème bucco-dentaire.

D'ailleurs l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité) signale que les maladies décelées dans les gencives peuvent rendre plus vulnérables au risque de Covid.

### Pourquoi tant de problèmes bucco-dentaires ?

Les soins bucco-dentaires sont en général peu dispensés pour diverses raisons, que ce soit pour une raison financière, un manque de formation et de temps du personnel soignant pour ce type de soins, la difficulté à se rendre au cabinet de dentisterie par ses propres moyens, difficulté de trouver un dentiste ou même le manque d'envie de prendre encore soin de soi...

### Quels sont les principaux problèmes bucco-dentaires des seniors ?

Les problèmes les plus courants sont la parodontie (risque d'abcès qui peut sortir par la joue) candidose, gingivite, déchaussement,... Ceux-ci ont évidemment une incidence sur le bien-être des personnes atteintes.

Les résidents de maison de repos souffrent fréquemment de « bouche sèche ». Or la salive est très importante pour une bonne santé buccale. Cette bouche sèche peut être due à la prise de certains médicaments. La langue est d'ailleurs un signal d'alarme pour la détection de problèmes bucco-dentaires. Pour être saine elle doit être rose, humide et papillée.

Un brossage de la langue de temps en temps est recommandé pour retrouver les saveurs des aliments.

Ce sujet préoccupe tous les professionnels, les diététicien(ne)s de, ... et essaient d'y apporter des solutions sous différentes formes.

### Impacts psychologiques des problèmes bucco-dentaires

L'apparence bucco-dentaire a toujours été importante. Certains peuplent décochent leurs dents, d'autres les noircissent, d'autres encore les souhaitent parfaites et plus blanc que blanc.

Mais il n'y a pas que l'apparence qui est importante.

La bouche joue également un rôle capital, elle sert à communiquer, s'alimenter et boire, respirer mais aussi à partager la tendresse et les baisers.

C'est la raison pour laquelle il est important de garder une bonne fonctionnalité de la bouche.

Le soignant est une personne ressource pour maintenir cette fonctionnalité au maximum.

Les soins au quotidien peuvent parfois être compliqués et peuvent amener ainsi à des refus ou du moins des réticences

sonnes au domicile.

Pour les soignants, ce n'est pas simple non plus. Ils peuvent éprouver de la peur ou même du dégoût vis-à-vis de ce type de soin pour lequel ils n'ont pas été formés.

La meilleure solution est une mise en confiance avec la personnes âgée dépendante. Un dialogue est bien plus constructif qu'une confrontation où on n'obtiendra rien de toute façon.

Auparavant, les soins bucco-dentaires étaient peu dispensés en maison de repos. D'ailleurs ce type de soins n'était pas une priorité dans les formations du personnel.



Les professionnels en dentisterie ont pris conscience du manque de soins dentaires déjà dès le plus jeune âge et accentué chez les plus âgés.

Les soins courants consistent très souvent à l'ajustement des prothèses, réparation et rebasage des prothèses, confection de nouvelles prothèses, extractions.

Mais même s'ils en ont fait le constat, peu sont enclins à se rendre dans les maisons de repos pour y soigner les résidents (manque d'appareillage dans la MR, trop de travail pour y consacrer du temps),... Ils tentent plutôt de convaincre le résident de se rendre dans leur cabinet.

### Quelques pistes intéressantes pour remédier à tout cela

- **Evaluation de l'état bucco-dentaire de chaque résident d'une maison de repos** du CPAS de Charleroi sous forme d'une grille élaborée par Mme Goemine, une diététicienne et son équipe. En effet l'alimentation passe par nos cinq sens, il est donc important que les résidents de maisons de repos puissent jouir pleinement de leurs repas. Il s'agit ici d'un plan d'action pour tous les résidents afin de dépister les problèmes deux fois par an par l'infirmière en chef. Ce dépistage permet d'évaluer la déglutition, la langue, la salive, les muqueuses, les gencives, les dents et l'état des prothèses de chaque résident.
- **Dental Mobilis asbl se déplace dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins** pour y détecter les problèmes bucco-dentaires et soigner sur place les résidents après avoir établi une convention de collaboration avec la maison de repos. Les tarifs sont conventionnés.

Dental Mobilis intervient pour :

- conscientiser, sensibiliser sur l'importance d'une bonne santé bucco-dentaire et l'importance de la prévention grâce aux dépistages précoces
- former le personnel soignant de la maison de repos sous forme théorique et pratique, former un référent bucco-dentaire
- apporter les soins sur place si les soins à l'hôpital, chez son dentiste ne sont pas possibles (via un cabinet mobile adapté aux PMR)

Le dépistage se fait une fois par an avec création d'une fiche par résident. Dental Mobilis applique le tarif du ticket modérateur.

Si des soins se révèlent indispensables, une discussion a toujours lieu avec le résident (ou sa famille), le référent ou le médecin coordinateur.

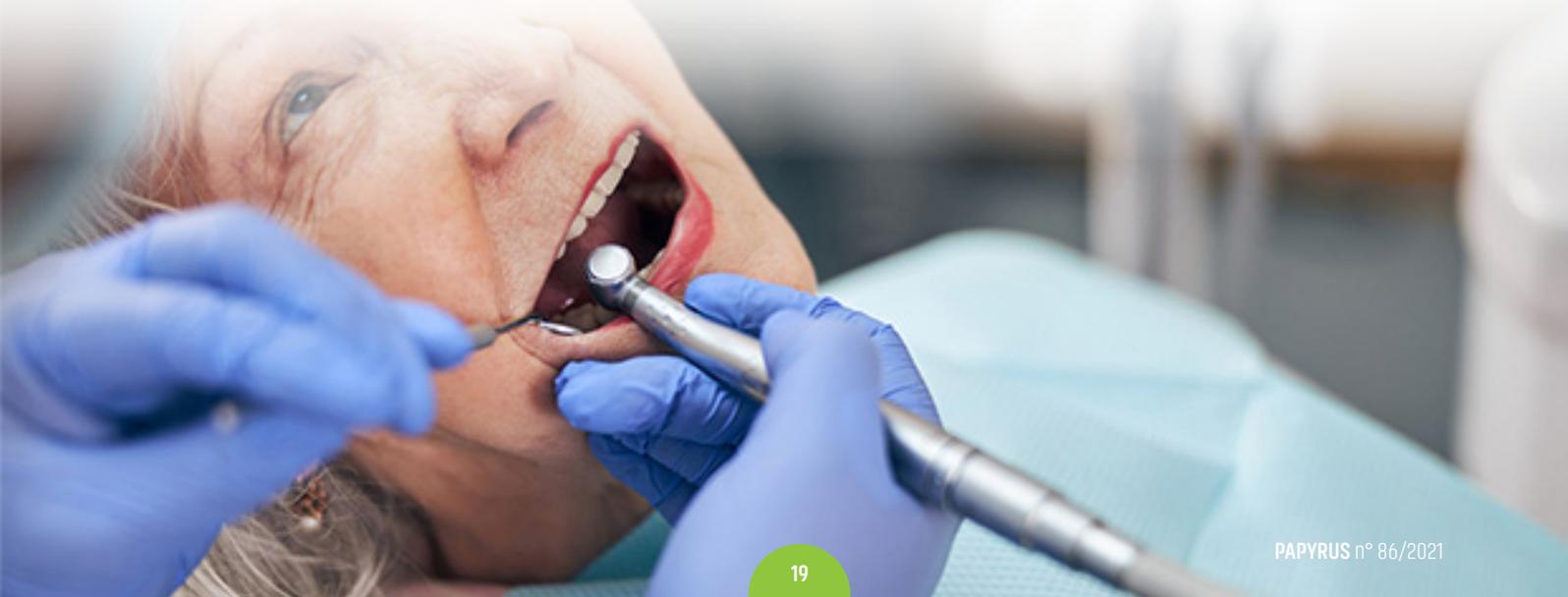
Il s'agit d'un beau projet pour les résidents qui ne peuvent se rendre chez le dentiste. Malheureusement, cette asbl ne travaille pour l'instant que sur la région bruxelloise étendue vers Namur et Charleroi.

Espérons que ce service puisse se généraliser pour le bien-être des résidents de maisons de repos et maisons de repos et de soins.

### Conseils

- Prise au sérieux de sa santé bucco-dentaire dès le plus jeune âge
- Continuation des soins tout au long de sa vie pour préserver au maximum sa dentition pour limiter les problèmes dentaires en vieillissant

Source : Journée de Gériatrie du 18/03/2021 du CHU UCL de Namur





## Soutenir la participation des résidents en maison de repos

« Au Bien Vieillir, nous proposons une vision nuancée des vieillesse, et surtout une image plus positive. Si la société a plus l'habitude de parler du vieillissement en termes de charge, utilisant des mots réducteurs et objectivants comme "placement", "prise en charge", "maintien à domicile", "les déments", d'y voir exclusivement la maladie, la dépendance et le coût, et donc de médicaliser les réponses qui y sont apportées, nous mettons aussi en évidence les ressources et les capacités toujours présentes aux grands âges de la vie. Nos actions favorisent l'autonomie, l'indépendance, la dignité et l'inclusion sociale des aînés et se déclinent en :

1. la formation des professionnels (du domicile ou de l'institution) actifs dans le grand âge,
2. l'accompagnement éthique et organisationnel des institutions et la mise en place de projets,
3. le soutien psychologique aux personnes vivant difficilement leur vieillissement ou à leurs proches, à domicile ou au cabinet de Namur.

Dans cette optique, et financés par la Fondation Roi Baudouin, nous avons lancé un nouveau projet visant à soutenir la participation des aînés en maisons de repos. Il vise à renforcer leurs connaissances sur la maison de repos ainsi que leurs capacités d'expression pour nourrir un

regard constructif sur cette dernière. Nous avons tous déploré pendant cette crise sanitaire que les urgences de sécurité et de santé ont limité la possibilité pour les aînés d'être réellement acteurs au sein de leur lieu de vie. Maintenant que la situation s'apaise, il est temps d'y remédier.

Nous proposons donc de venir écouter les résidents dans leur vécu et leurs attentes vis-à-vis de l'institution et soutenir l'expression de leur avis, entre autres via le conseil des résidents. En parallèle, nous soutenons les professionnels dans la création d'un réel climat de participation et de partenariat. Ce faisant, nous mutualisons et maximalisons des compétences souvent négligées, nous créons un sentiment d'appartenance, de solidarité, de loyauté. Notre objectif est de rééquilibrer des relations malmenées et de faire en sorte que chacun puisse déployer son potentiel participatif au profit de tous.

Un projet dans la droite ligne de notre mission de soutenir la compréhension mutuelle ! »



Informations : ASBL Le Bien Vieillir

☎ 081 65 87 00

✉ [lebienvieillir@skynet.be](mailto:lebienvieillir@skynet.be)

🖱 [www.lebienvieillir.be](http://www.lebienvieillir.be)

